

DECISIONS DE LA PRESIDENTE

EN VERTU DES DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 13 OCTOBRE 2020

AFFICHAGE

Numéro	Objet	Décision
2022-DEC-7	Acquisition d'un véhicule électrique - aides financières - Trévières	<p>Art. 1 : accorder une aide financière de 3 000 € à la commune de Trévières, pour l'achat d'un véhicule électrique, pour les besoins de la collectivité,</p> <p>Art. 2 : imputer la dépense à l'article 2041481 du budget principal du SDEC ÉNERGIE,</p> <p>Art. 3 : mettre en œuvre cette décision et signer la convention de financement correspondante ainsi que l'ensemble des pièces, documents et actes s'y rapportant,</p> <p>Art. 4 : insérer la présente décision au registre des délibérations et d'en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.</p>

Cette décision est consultable, sur demande auprès du service des Assemblées, pendant les horaires d'ouverture du Syndicat.

La Présidente du SDEC ÉNERGIE,



Catherine GOURNEY-LECONTE

Affichage du 01 FEV. 2022

au